



Les Principes directeurs de l'OCDE et les droits de l'homme

Vos droits de l'homme - tels que les droits à la santé, au logement, à l'alimentation, à la sécurité, à la vie et à la liberté d'expression et de réunion - sont-ils lésés par une activité commerciale ? Les Principes directeurs de l'OCDE peuvent vous aider à faire respecter vos droits de l'homme par les entreprises.

Ce que disent les Principes directeurs de l'OCDE sur les droits de l'homme

Les Principes directeurs de l'OCDE invitent les entreprises à respecter tous les droits de l'homme internationalement reconnus et à remédier aux atteintes aux droits de l'homme dans lesquelles elles sont impliquées. Vous pouvez utiliser les Principes directeurs de l'OCDE pour exiger des entreprises d' :

- Éviter de causer ou de contribuer à des atteintes aux droits de l'homme et traiter et corriger ces atteintes lorsqu'elles se produisent. Cela inclut d'éviter les représailles contre les personnes qui s'opposent à l'activité commerciale.
- Aider à prévenir ou à atténuer les préjudices en matière de droits de l'homme directement liés à leurs activités, même si elles ne sont pas à l'origine de ces préjudices ou n'y contribuent pas.
- Effectuer une diligence raisonnable en matière de droits de l'homme qui prend en compte les risques distincts et croisés liés aux caractéristiques individuelles ou aux groupes vulnérables ou marginalisés.
- S'engager de manière significative avec les communautés et les travailleurs touchés, y compris dans le cadre de la diligence raisonnable. L'engagement est « significatif » s'il est continu, opportun, accessible, approprié et sûr pour les parties prenantes et s'il implique une communication bidirectionnelle, de la bonne foi (c'est-à-dire du respect, de l'honnêteté et une intention réelle de trouver des solutions aux préjudices) et de la réactivité aux points de vue des parties prenantes.
- Accorder une attention particulière aux préjudices causés aux personnes confrontées à un risque accru en raison de la marginalisation ou de la vulnérabilité, et apporter les adaptations nécessaires pour éliminer les obstacles à la participation des personnes.

PLUS D'INFORMATIONS



Conseil

Pour garantir l'interprétation la plus forte possible du chapitre sur les droits de l'homme, la société civile devrait citer le commentaire du chapitre sur les politiques générales, qui stipule que lorsqu'une entreprise est directement liée à un impact négatif, il lui incombe d'exercer un effet de levier pour influencer l'entité à l'origine de l'impact afin qu'elle y remédie. La société civile devrait également rappeler aux entreprises leur responsabilité d'éviter et de traiter les impacts sur les droits de l'homme chaque fois qu'ils se produisent, y compris en relation avec d'autres sujets abordés dans les Principes directeurs (tels que l'environnement, la corruption, la fiscalité, etc.).

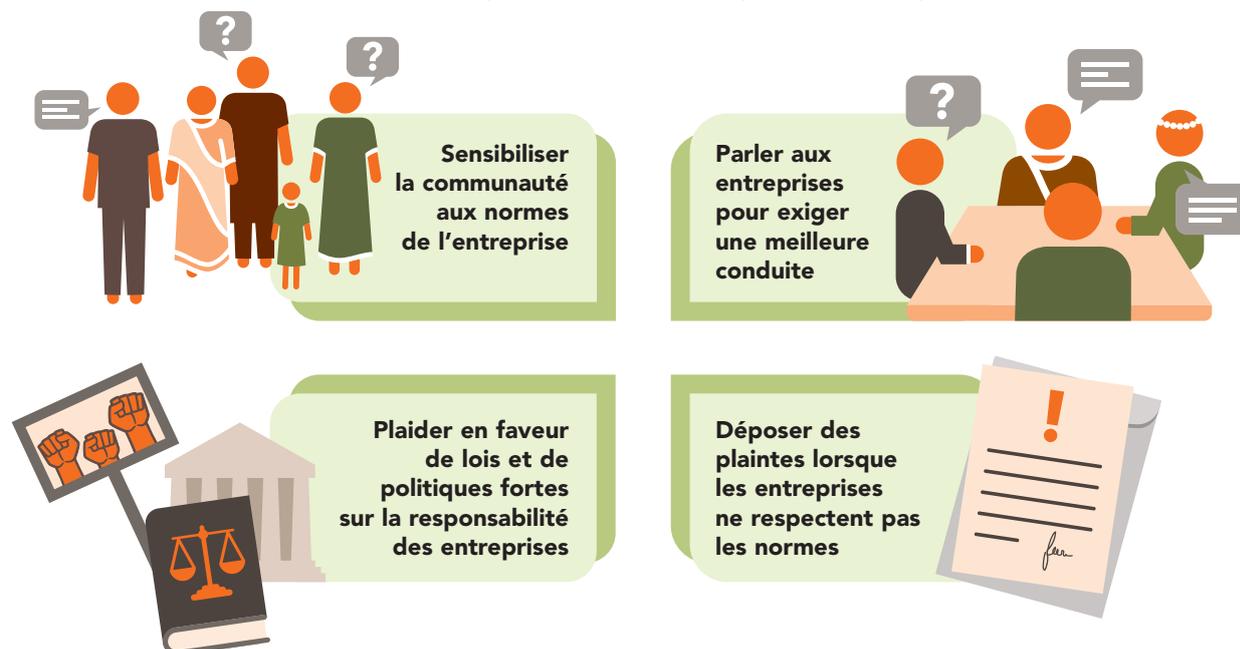
Que sont les Principes directeurs de l'OCDE ?

Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales pour une conduite responsable des entreprises (Principes directeurs de l'OCDE) sont des recommandations des gouvernements aux entreprises sur la manière d'agir de manière responsable. Les Principes directeurs de l'OCDE établissent des normes non contraignantes pour une conduite responsable des entreprises dans une série de questions importantes pour les communautés, telles que les droits de l'homme, les droits des travailleurs et l'environnement, et couvrent également des questions telles que la corruption et la fiscalité.

Les gouvernements qui suivent les Principes directeurs de l'OCDE doivent créer un organisme de plaintes non judiciaire appelé Point de contact national pour une conduite responsable des entreprises, chargé de promouvoir les Principes directeurs et de traiter les plaintes concernant des activités commerciales préjudiciables. Les Principes directeurs établissent de bonnes normes pour toutes les entreprises, mais les plaintes ne peuvent être déposées que contre deux types d'entreprises opérant au-delà des frontières : 1) les entreprises multinationales dont le siège social est dans un pays qui suit les Principes directeurs de l'OCDE, ou 2) les entreprises multinationales opérant dans un pays qui suit les Principes directeurs de l'OCDE.

Comment les Principes directeurs de l'OCDE peuvent-ils aider ?

La société civile peut utiliser les Principes directeurs pour :



À propos d'OECD Watch

OECD Watch est un réseau mondial de la société civile qui compte plus de 130 membres dans plus de 50 pays. Nous nous efforçons de donner aux communautés, aux travailleurs et aux ONG les moyens d'utiliser les Principes directeurs de l'OCDE pour faire en sorte que les activités des entreprises respectent les droits de l'homme et la planète et que les entreprises soient tenues pour responsables des dommages qu'elles causent à travers le monde. OECD Watch aide les communautés et les ONG à déposer des plaintes et à mener des activités de plaidoyer auprès des gouvernements et des entreprises. Nous menons également des recherches et des activités de plaidoyer auprès de l'OCDE et des pays individuels afin d'encourager une mise en œuvre plus efficace des Principes directeurs et un alignement plus étroit entre les Principes directeurs et les lois sur la responsabilité des entreprises. **Besoin d'aide ? Prenez contact avec nous !**

PLUS D'INFORMATIONS

